Collectif départemental de défense du service public postal en Isère

Adresse postale: c/o Jean Pierre Laroche

403, route du Village

38110 – St Victor de Cessieu

Contact courriel: collectifposte38@free.fr

à M Député(e) / Sénateur(rice) de l'Isère

Le 30 décembre 2014

Madame/Monsieur le/la député(e)/sénateur(rice),

Depuis plusieurs mois dans notre département, de nombreux élus locaux, collectifs d'usagers, habitants, mènent diverses actions dans le soucis de maintenir des bureaux de poste de plein exercice répondant aux besoins réels de la population. Ce mouvement rencontre un fort engouement et un écho médiatique remarqué surtout depuis que de nombreux maires de l'Isère ont pris position clairement dans ce sens.

Au nom du Collectif départemental de défense du service public postal en Isère, qui est à l'initiative de ce mouvement, je viens vous solliciter sur deux points précis :

- la remise en cause des ouvertures des petits et moyens bureaux le samedi matin, jour de fréquentation privilégiée des bureaux de poste pour les personnes qui travaillent ; cette remise en cause devient systématique lors de réorganisations de bureaux
- le non respect des horaires d'ouverture par le fait de fermetures ponctuelles à répétition du fait de l'insuffisance des effectifs de postiers, ce qui se traduit pour les petits bureaux par des ouvertures moyennes inférieures au plancher de 12h prévu par le contrat de présence postale territoriale.

Notre Collectif départemental vous demande d'intervenir sur ces deux sujets auprès du Ministre de tutelle, M. Emmanuel Macron.

Notre sollicitation coïncide avec la prochaine réunion de l'Observatoire National de la Présence Postale Territoriale qui se tiendra le 22 janvier prochain et qui abordera ces deux points (le second ayant été mis à l'ordre du jour suite à une initiative de la CDPPT de l'Isère). Sachant que les prérogatives de cette instance ne vont pas au-delà de l'émission de préconisations, notre présente demande a pour objet d'obtenir du Ministre de tutelle, en tant que représentant de l'Etat actionnaire principal, des positionnements clairs et publics sur ces deux questions.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame/Monsieur le/la député(e)/sénateur(rice), nos salutations les meilleures.

Claude Rouge pour le collectif départemental poste 38